

Attestation de suivi

Nous attestons que :

REVIAL, PHILIPPE

a suivi l'animation suivante, en replay, sur la plateforme Fuz'Experts Tv
dont le detail est repris ci-dessous :

Date	Thème	Durée
29 décembre 2022	77ème congrès : Actualité des textes professionnels	01h19
29 décembre 2022	77ème congrès : Actualité sociale	01h01
29 décembre 2022	77ème congrès : Actualité juridique	01h01
29 décembre 2022	77ème congrès : Actualité fiscale	00h59
29 décembre 2022	77ème congrès : Actualité comptable	00h58
30 décembre 2022	77ème congrès : Actualité LBC-FT	00h58
30 décembre 2022	77ème congrès : Cybercriminalité : vous êtes tous concernés !	01h00
30 décembre 2022	77ème congrès : Un nouvel élan pour les dispositifs d'aide à l'investissement dans les territoires ultramarins	01h04
30 décembre 2022	77ème congrès : Vous établissez des bilans ! Et si vous établissiez maintenant des Bilans Carbone© ?	00h56
31 décembre 2022	77ème congrès : Quand les entreprises s'engagent pour les femmes : opportunité ou effet de mode?	01h01
31 décembre 2022	77ème congrès : Boostez votre image de marque et renforcez votre e-réputation	01h00
31 décembre 2022	77ème congrès : Etre au coeur des familles pour conseiller les particuliers	01h01

Attestation de suivi

Date	Thème	Durée
31 décembre 2022	77ème congrès : La facture électronique, c'est maintenant !	01h03
31 décembre 2022	77ème congrès : La compabilité extra-financière n'est plus un mythe ! Bienvenue en 2023!	01h07
31 décembre 2022	77ème congrès : L'expert-comptable au cœur de la société : les nouveaux défis de la coopération internationale dans l'espace OHADA	00h40
31 décembre 2022	77ème congrès : Sociétés à missions et entreprises à impact : Qui ? Pourquoi ? Comment ?	01h00
31 décembre 2022	77ème congrès : Comment exploiter la donnée financière en temps réel grâce aux plateformes? - REGATE	00h42
31 décembre 2022	77ème congrès : Du conseil au coaching des dirigeants d'entreprise : l'expert-comptable acteur de la retraite - FACTORIELLES	01h05

Note à l'attention des Experts-Comptables Stagiaires :

Le suivi d'une émission en replay ne peut être pris en compte au titre de la participation à un évènement institutionnel dans le cadre du stage, dès lors que seules sont éligibles les participations en présentiel.